



# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET ÉLECTIVE DU DVOF

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022 - 19H30

Salle de Réception « Gourman'Dit » à Baillet en France

## ORDRE DU JOUR

### Accueil des délégués

- Vérification des pouvoirs et remise des boitiers électroniques
- Vérification du Quorum

### Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire et Élective

- Allocution du Président M. Claude Delforge
- Paroles aux invités
- Présentation des membres de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales
- Présentation des candidats pour l'élection du poste vacant du Comité de Direction du DVOF

Rappel : **1 poste à pourvoir** pour poursuivre le mandat jusqu'en 2024

- 1 membre individuel ou membre d'une Association affiliée à la FFF ;

**Vote** pour l'élection des membres du Comité de Direction du DVOF – 1<sup>er</sup> Tour

*Rappel (art 13.3) : Les membres du Comité de Direction du District sont élus au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours.*

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du DVOF du 28 JUIN 2022

**Vote**

- Approbation du rapport d'activités saison 2021/2022

**Vote**

- Présentation du rapport financier saison 2021/2022 (rapporteur : M. Moreira)
- Présentation du Rapport du Commissaire aux Comptes (Rapporteur : M. Blot)

- Approbation des Comptes du DVOF : exercice clos au 30/06/2022

**Vote**

Création de la réserve dédiée pour la surélévation du siège social, dite « Réserves pour Travaux »

**Vote**

Affectation du résultat de 99 826€ sur la ligne « Réserves pour Travaux »

**Vote**

Affectation des réserves règlementées d'un montant de 309 821€ sur la ligne « Autres Réserves »

**Vote**

Affectation de 400 174€ prélevés sur les « Autres Réserves » à la « Réserve pour Travaux » (permettant à ladite réserve d'atteindre le montant de 500 000€)

**Vote**



Résultat de l'élection des membres du Comité de Direction du DVOF – 2<sup>ème</sup> Tour si nécessaire

Informations Diverses

Remise des récompenses Fair-Play saison 2021/2022

- Discours de fin de Monsieur Claude Delforge

## Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire et Élective

DÉBUT : 20H00

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

La séance est ouverte à 20h00 sous la présidence de Monsieur Claude DELFORGE.

* Nombre de voix composant l'Assemblée Générale :	<b>1250</b>	<b>voix</b>
* Nombre de voix présentes ou représentées :	<b>1003</b>	<b>voix</b>
* Nombre de Clubs composants l'AG :	<b>108</b>	<b>clubs</b>
* Nombre de Clubs présents ou représentés :	<b>71</b>	<b>clubs</b>

Quorum minimum Voix : 417 voix

Quorum minimum Clubs : 36

Après vérification des pouvoirs et des listes d'émargement, le quorum est atteint pour ouvrir l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le Directeur Administratif Brendan Barrau prend la parole pour rappeler dans le détail les points de l'ordre du jour, mentionnant le caractère ordinaire de cette Assemblée Générale bien qu'élective.

Il remercie les membres présents de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales, à savoir MM. Ceia, Chuppé et Febvay.

S'agissant des conditions de vote, Brendan Barrau informe qu'un boîtier a été remis à chaque délégué possesseur d'un pouvoir.

Monsieur Brendan Barrau reprend l'ordre du jour qui appelle au discours du Président Claude Delforge.

### ❖ Allocution du Président, Monsieur Claude Delforge



Le Président rappelle le travail du District à travers les commissaires, les salariés ainsi que les élus du Comité de Direction et les remercie pour leur investissement. Si les chiffres démontrent la très bonne santé du District, Claude Delforge a rendu un hommage respectueux et particulier aux clubs pour leur travail et a manifesté son soutien total et incessant.

Ensuite, la parole a été donnée à **Pierre Grégoire**, Président du CDOS 95, qui a tenu à féliciter le travail du District et se dit prêt à continuer à œuvrer vivement avec notre instance.



Le Président reprend la parole pour appeler Mmes Ferreira Maria et Laura propriétaires du lieu et traiteur afin de signer une convention avec le DVOF en tant que nouveau partenaire.



La parole est enfin donnée à notre partenaire, le Crédit Mutuel représenté ce soir par Monsieur Giovanni Moschella.

Le Président remercie les invités, leur offre un cadeau aux couleurs du DVOF, et demande au Directeur Administratif de passer à l'ordre du jour.

### ❖ Présentation des candidats pour l'élection d'un poste vacant au sein du Comité de Direction

- Au titre des Membres Individuels ou Membres d'une association affiliée à la Fédération
  - **Monsieur Claude Macina – Membre individuel, licencié au Fc St Brice**



- Au titre des Membres Individuels ou Membres d'une association affiliée à la Fédération
  - **Monsieur Idriss Traoré – Membre individuel, licencié au Fc Cergy-Pontoise**



Rappel : 1 poste à pourvoir au titre de membre individuel ou membre d'une Association affiliée à la FFF; Sera élu celui ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés.

Durée du mandat : expire à la même échéance que l'ensemble du Comité de Direction, soit en 2024.

CANDIDATS AU TITRE DES MEMBRES INDIVIDUEL	Voix Pour	Suffrages Exprimés Favorables
M. Claude Macina	403	44.63 %
M. Idriss Traoré	500	55.37 %

Abstention : 60 voix (0%)

**Monsieur Idriss Traoré est élu dès le 1<sup>er</sup> tour.**



❖ Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28/06/2022

OUI	NON	Vote Blanc
98.68 %	1.32 %	0 %
898 Voix	12 Voix	33 Voix

*Résolution approuvée à la Majorité des suffrages exprimés.*

**Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du DVOF du 28/06/2022 est approuvé.**

❖ Approbation du rapport d'activités saison 2021/2022

OUI	NON	Vote Blanc
97.20 %	2.80 %	0 %
936 Voix	27 Voix	20 Voix

*Résolution approuvée à la Majorité des suffrages exprimés.*

**Le rapport d'activités saison 2021/2022 est adopté.**

## ❖ Présentation du rapport financier 2021/2022

Par Monsieur José Moreira, Trésorier Général du DVOF

**DISTRICT DU VAL- D'OISE DE FOOTBALL**



### SOMMAIRE

- BILAN
- TRESORERIE
- PRODUITS D'EXPLOITATION
- CHARGES D'EXPLOITATION
- AIDES
- AIDES COVID ET POST COVID
- PROVISIONS
- RESULTAT

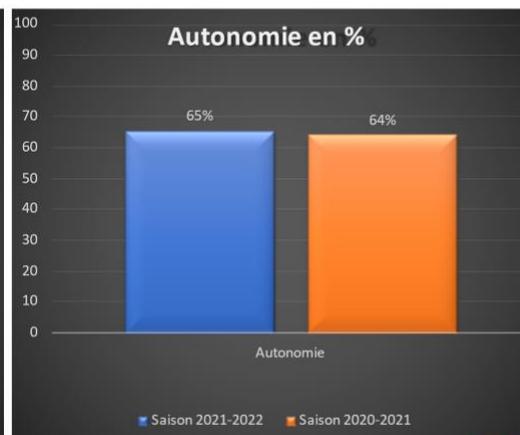


Terre de jeu & d'équilibre

**DISTRICT DU VAL- D'OISE DE FOOTBALL**



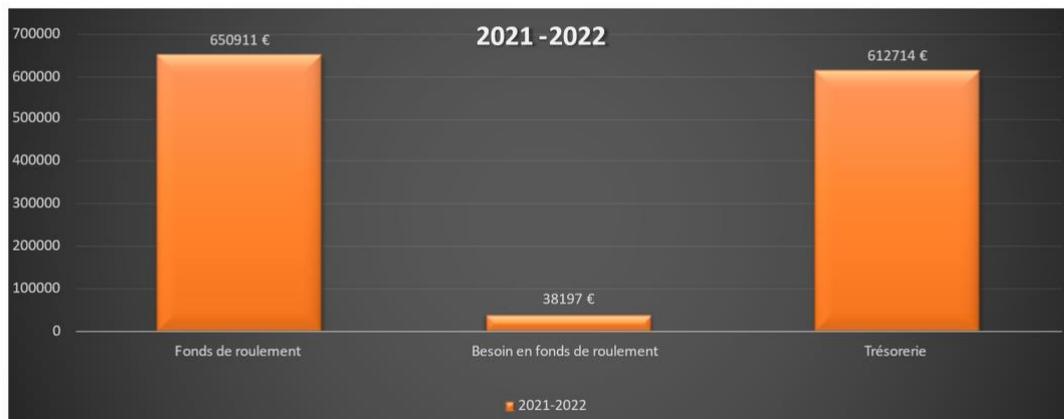
### BILAN



Terre de jeu & d'équilibre



## TRESORERIE

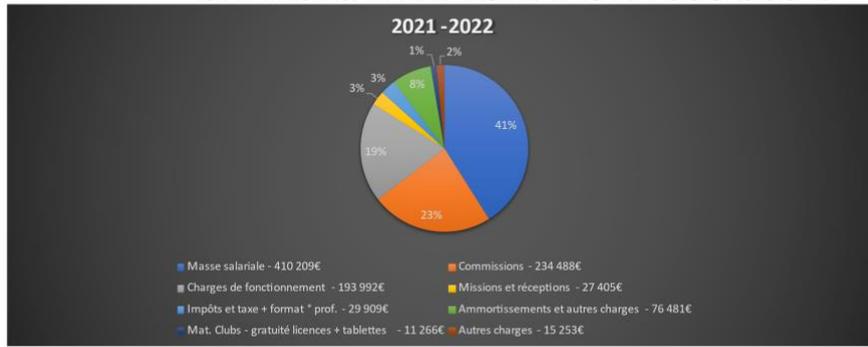


## PRODUITS D'EXPLOITATION : 1 069 165 €

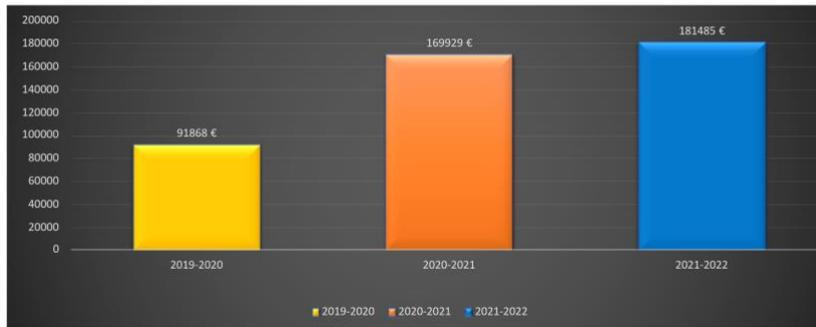




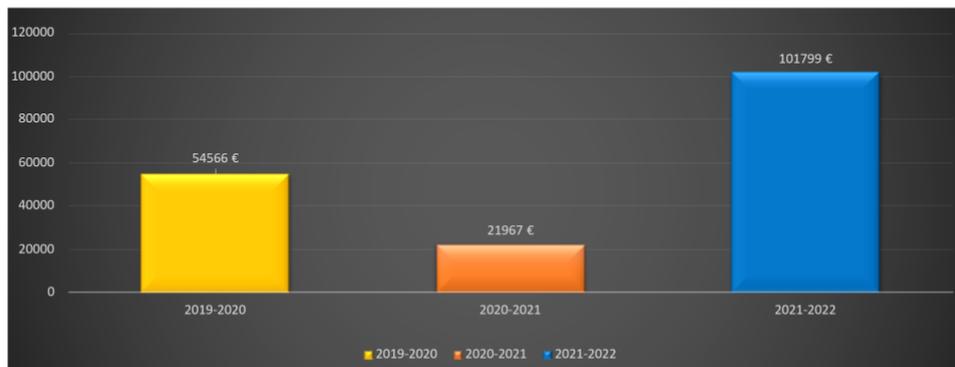
CHARGES D'EXPLOITATION : 999 003 €



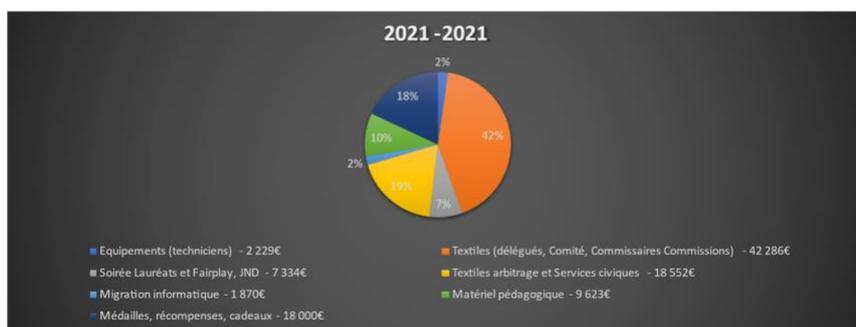
AIDES CLUBS 2019 A 2022 : 443 282 €



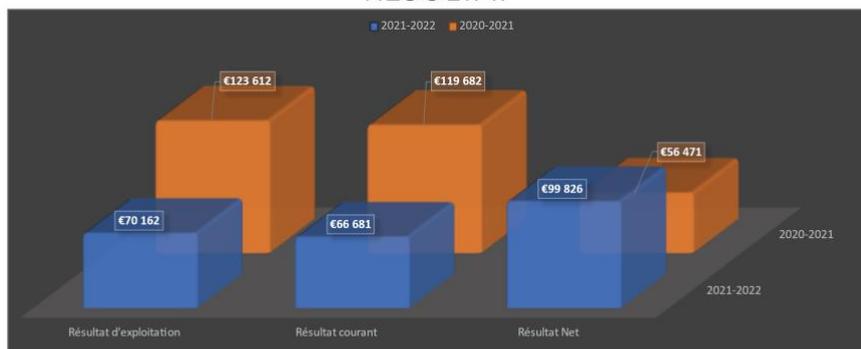
AIDES SUPPLEMENTAIRES COVID ET POST COVID  
2019 A 2022 : 178 332€



PROVISIONS : 99 894 €



RESULTAT



❖ Présentation du rapport du Commissaire aux Comptes

M. BLOT, Commissaire aux Comptes du DVOF, présente le rapport général, puis le rapport spécial, expédiés en son temps à l'ensemble des Clubs Val-d'Oisiens.

**Les comptes du DVOF, exercice clos au 30 juin 2022, sont certifiés réguliers et sincères.**



❖ Approbation des Comptes du DVOF : exercice clos au 30/06/2022

OUI	NON	Vote Blanc
98.72 %	1.28 %	0 %
929 Voix	12 Voix	62 Voix

*Résolution approuvée à la Majorité des suffrages exprimés.*

**Les comptes du DVOF saison 2021/2022 sont adoptés.**



## PRÉSENTATION DES 4 RÉSOLUTIONS À SUIVRE



## SOMMAIRE

- RESOLUTION N° 1 : L'ASSEMBLEE GENERALE DECIDE DECONSTITUER UNE RESERVE POUR TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU SIEGE SOCIAL
- RESOLUTION N° 2 : L'ASSEMBLEE GENERALE DECIDE D'AFFECTER LE RESULTAT DE L'EXERCICE S'ELEVANT A 99 826 EUROS, A LA RESERVE POUR TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU SIEGE SOCIAL
- RESOLUTION N° 3 : L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTATE QUE LES RESERVES REGLEMENTEES D'UN MONTANT DE 309 821 EUROS ONT LE CARACTERE DE RESERVES ORDINAIRES ET DECIDE DE LES AFFECTER EN TOTALITE AU COMPTE «AUTRES RESERVES», DONT LE MONTANT DEVIENT 1 193 147 EUROS.
- RESOLUTION N° 4: L'ASSEMBLEE GENERALE DECIDE D'AFFECTER 400 174 EUROS , PRELEVES SUR LES « AUTRES RESERVES» A LA « RESERVE POUR TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU SIEGE SOCIAL »

RESOLUTION N° 1  
L'ASSEMBLEE GENERALE DECIDE DECONSTITUER UNE RESERVE DEDIEE POUR LES TRAVAUX D'AGRANDISS  
DU SIEGE SOCIAL

BILAN		en Euros	
PASSIF	30/06/2022	01/07/2022	
Capitaux Propres			
Fonds associatifs	65 553	65 553	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ..			
Ecart de Réévaluation			
Réserve Légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	309 821	309 821	
Autres réserves	883 326	883 326	
<b>Réserve Travaux D'Aggrandissement du Siège Social</b>			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	99 826	99 826	
Subventions d'investissement	96 427	96 427	
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL</b>	<b>1 454 953</b>	<b>1 454 953</b>	

Question : Approuvez-vous la création de la réserve dédiée pour la surélévation du siège social, dite « Réserves pour travaux ? »

**OUI**

76.19 %

736 Voix

**NON**

23.81 %

230 Voix

**Vote Blanc**

0 %

37 Voix

*Résolution approuvée à la Majorité des suffrages exprimés.*

RESOLUTION N° 2  
L'ASSEMBLEE GENERALE DECIDE D'AFFECTER LE RESULTAT DE L'EXERCICE S'ELEVANT  
A 99 826 EURO, LA RESERVE POUR TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU SIEGE SOCIAL

BILAN	en Euros	
	30/06/2022	01/07/2022
<b>PASSIF</b>		
Capitaux Propres		
Fonds associatifs	65 553	65 553
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de Réévaluation		
Réserve Légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	309 821	309 821
Autres réserves	883 326	883 326
<b>Réserve Travaux D'Agrandissement du Siège Social</b>		<b>99 826</b>
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>99 826</b>	
Subventions d'investissement	96 427	96 427
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
<b>TOTAL</b>	<b>1 454 953</b>	<b>1 454 953</b>

Question : Approuvez-vous l'affectation du résultat : 99 826 € sur la ligne « Réserves pour travaux ? »

OUI

60.63 %

573 Voix

NON

39.37 %

372 Voix

Vote Blanc

0 %

38 Voix

*Résolution approuvée à la Majorité des suffrages exprimés.*

**RESOLUTION N° 3**

L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTATE QUE LES RESERVES REGLEMENTEES D'UN MONTANT DE 309 821 EUROS ONT LE CARACTERE DE RESERVES ORDINAIRES ET DECIDE DE LES AFFECTER EN TOTALITE AU COMPTE « AUTRES RESERVES », DONT LE MONTANT DEVIENT 1 193 147 EUROS.

<b>BILAN</b>		en Euros	
<b>PASSIF</b>	<b>30/06/2022</b>	<b>01/07/2022</b>	
Capitaux Propres			
Fonds associatifs	65 553		65 553
Primes d'émission, de fusion, d'apport..			
Ecart de Réévaluation			
Réserve Légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
<b>Réserves réglementées</b>	<b>309 821</b>		
<b>Autres réserves</b>	<b>883 326</b>	➔	<b>1 193 147</b>
<b>Réserve Travaux D'Aggrandissement du Siège Social</b>			99 826
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	99 826		
Subventions d'investissement	96 427		96 427
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL</b>	<b>1 454 953</b>		<b>1 454 953</b>

Question : Approuvez-vous l'affectation des réserves réglementées d'un montant de 309 821 € sur la ligne « Autres réserves ? »

<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>Vote Blanc</b>
66.26 %	33.74 %	0 %
658 Voix	335 Voix	10 Voix

*Résolution approuvée à la Majorité des suffrages exprimés.*

**RESOLUTION N° 4:**

L'ASSEMBLEE GENERALE DECIDE D'AFFECTER 400 174 EUROS , PRELEVES SUR LES « AUTRES RESERVES »  
A LA « RESERVE POUR TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT DU SIEGE SOCIAL »

BILAN	en Euros	
	30/06/2022	01/07/2022
<b>PASSIF</b>		
Capitaux Propres		
Fonds associatifs	65 553	65 553
Primes d'emission, de fusion, d'apport ..		
Ecart de Réévaluation		
Réserve Légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	309 821	
Autres réserves	883 326	<b>792 973</b>
<b>Réserve Travaux D'Aggrandissement du Siège Social</b>		<b>500 000</b>
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	99 826	
Subventions d'investissement	96 427	96 427
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
<b>TOTAL</b>	<b>1 454 953</b>	<b>1 454 953</b>

Question : Approuvez-vous l'affectation de 400 174 € prélevés sur les « Autres Réserves » à la « Réserve pour Travaux » (permettant à ladite réserve d'atteindre le montant de 500 000 €) ?

<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>Vote Blanc</b>
64.88 %	35.12 %	0 %
606 Voix	328 Voix	18 Voix

*Résolution approuvée à la Majorité des suffrages exprimés.*

## ❖ Informations diverses

Isabelle Escroignard, Membre du Comité de Direction et Yves Allard, CTDAP informent les Clubs sur l'évolution de la catégorie U6 / U7.



## DOCUMENT EXPLICATIF

SAISON 2022-2023

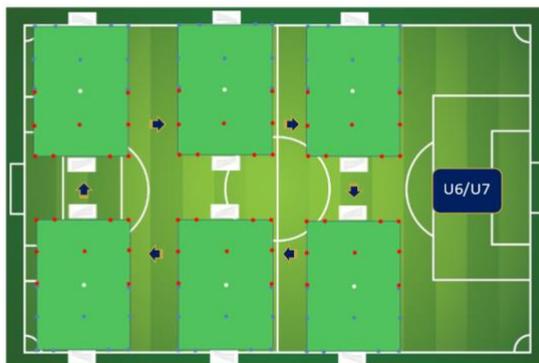
## LA PRATIQUE DES U6-U7



# ORGANISATION DU PLATEAU

## CONSIGNES FÉDÉRALES D'ORGANISATION DES PLATEAUX

- **Simplification des rotations :**
  - Les équipes camp bleu restent sur place.
  - Les équipes camp rouge tournent dans le sens des aiguilles d'une montre.
  - En cas de nombre impair d'équipes, constituer une équipe supplémentaire.
- **Un terrain unique pour l'ensemble des activités du plateau :**
  - Pas d'installation supplémentaire pour les formes jouées
- **Un plateau unique:**
  - Plateau U6/U7 (2 années d'âge)
- **Chaque équipe devra se déplacer avec:**
  - 2 ballons minimum
  - Un jeu de chasubles
  - 1 binôme éducateur / parent (si possible)



# INSTALLATION DU TERRAIN

## CONSIGNES FÉDÉRALES D'ORGANISATION DES PLATEAUX

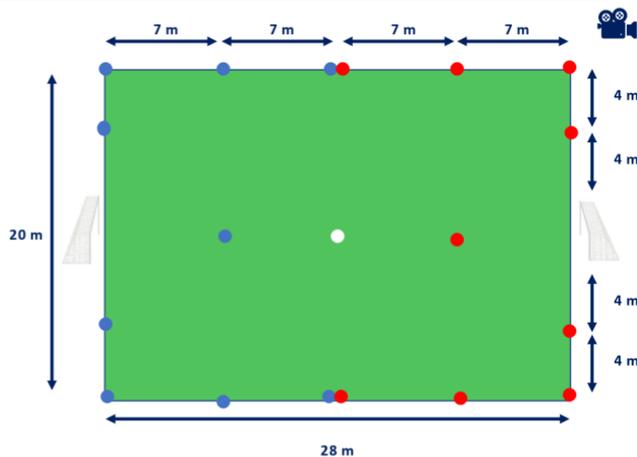
U6

U7

### RIGUEUR ET SIMPLICITÉ

#### Terrain 4c4 (catégorie U7) :

- Dimension : 28 x 20 m
- Multiple de 7 sur la longueur
- Multiple de 4 sur la largeur
- But avec filet de 4 m x 1,5 m
- Balisage avec notion de camp (9 coupelles bleues / 9 coupelles rouges et 1 coupelle blanche → kit de délimitation )



# LOIS DU JEU - NOUVEAUTÉS

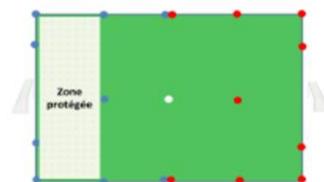
U6

U7

## OPTIMISATION DES TEMPS D'ACTIVITÉ ET DES CONTENUS PROPOSÉS

### 1. Relance protégée : Dans la zone des 7m

(l'adversaire pourra entrer dans cette zone quand le ballon est touché par le joueur ou quand le ballon est sorti de la zone protégée).



### 2. Coup de pied de réparation (penalty) : Sur la ligne des 7m au milieu du but

### 3. Rentrée de touche

### 4. Coup de pied de coin (corner)

2 options pour le joueur/joueuse

OU

Conduite de balle

Passe



➔ Précision : Si le joueur/joueuse décide de rentrer en conduite de balle suite à un corner ou à une touche, il/elle joue librement et donc il/elle peut tirer et donc marquer un but

### 5. Temps de jeu : 50 minutes – découpé en 5 parties de 10 min

Toutes les équipes réalisent la même activité sur le même temps



# LE CONTENU

U6

U7

## OPTIMISATION DES TEMPS D'ACTIVITÉ ET DES CONTENUS PROPOSÉS

### LE PLATEAU

Ordre à respecter pour toutes les équipes

#### Protocole DEBUT DE PLATEAU

Séquence n°1	Ballon Magique 2c2 (dont GdB) puis 3C3 (dont GdB)
Séquence n°2	Défi - Jeu
Séquence n°3	Match 4c4
Séquence n°4	Match 4c4
Séquence n°5	Match 4c4

#### Protocole FIN DE PLATEAU

**EVOLUTION DU  
BALLON MAGIQUE ET  
DU DÉFI EN  
FONCTION DES  
PÉRIODES**

### LA SAISON

Période n°1	Sept à Oct
Période n°2	Nov à Déc
Période n°3	Janv à Fév
Période n°4	Mars à Avril
Période n°5	Mai à Juin

\* Diffusion uniquement du ballon magique et des défis pour les périodes 1 et 2

U6

U7

## LA PRATIQUE DES U6-U7

SAISON 2022-2023

### OUTILS

#### KIT POUR TRACER 6 TERRAINS U7 RÉGLEMENTAIRES:

- 54 COUPELLES ROUGES
- 54 COUPELLES BLEUES
- 6 COUPELLES BLANCHES



À cet effet, des coupelles offertes par le District ont été distribuées aux Clubs en début d'Assemblée Générale.

❖ Remises de récompenses

Un instant plus léger dans cette soirée pour la remise des Trophées Fair-Play 2021/2022.

**DISTRICT DU VAL- D'OISE DE FOOTBALL**



**LAURÉATS FAIRPLAY ÉQUIPE 2021/2022 U14**

<p><b>DIVISION 4</b></p> <p>SARCELLES AAS</p> <p>POULE A </p> <p>VIARMES ASNIERES OL.</p> <p>POULE B </p> <p>S.F.C. CHAMPAGNE 95</p> <p>POULE C </p>	<p><b>DIVISION 3</b></p> <p>MONTMORENCY F.C..</p> <p>POULE A </p> <p>MENUCOURT A.S.</p> <p>POULE B </p> <p>ENT MARLY FONTENAY</p> <p>POULE C </p>	<p><b>DIVISION 2</b></p> <p>ADAMOIS O.</p> <p>POULE A </p> <p>GONESSE R.C.</p> <p>POULE B </p>	<p><b>DIVISION 1</b></p> <p>ST LEU 95 F.C.</p> <p></p>
--	---	--	--

Terre de jeu & d'équilibre



**DISTRICT DU VAL- D'OISE DE FOOTBALL**



**LAURÉATS FAIRPLAY ÉQUIPE 2021/2022 U16**

<p><b>DIVISION 3</b></p> <p>ENT. MARLY FONTENAY</p> <p>POULE A </p> <p>S.F.C. CHAMPAGNE 95</p> <p>POULE B </p> <p>NEUVILLE S/OISE A.S.</p> <p>POULE C </p> <p>ENT. BEAUMONT M. VIARMES</p> <p>POULE D </p> <p>OSNY F.C.</p> <p>POULE E </p>	<p><b>DIVISION 2</b></p> <p>ST BRICE F.C.</p> <p>POULE A </p> <p>ST PRIX E.S.</p> <p>POULE B </p>	<p><b>DIVISION 1</b></p> <p>OSNY F.C.</p> <p></p>
---	---	---

Terre de jeu & d'équilibre



## LAURÉATS FAIRPLAY ÉQUIPE 2021/2022 U18

	DIVISION 3	DIVISION 2	DIVISION 1
POULE A	PARMAIN A.C. 	GARGES LES GONESSES F.C.M. 	
POULE B	ARGENTEUIL F.C. 		ERMONT A.M. S. 
POULE C	VAUREAL F.C.M. 	ST LEU 95 F.C. 	



## LAURÉATS FAIRPLAY ÉQUIPE 2021/2022 ANCIENS

	DIVISION 2	DIVISION 1
POULE A	S.F.C. CHAMPAGNE 95 	SARCELLES A.A.S. 
POULE B	OSNY F.C. 	



## LAURÉATS FAIRPLAY ÉQUIPE 2021/2022- CDM

**CDM**

**DIVISION 2**

GONESSE R.C.

POULE A



GONESSE R.C.

POULE B



**DIVISION 1**

ST PRIX E.S.



Terre de jeu & d'équilibre



## LAURÉATS FAIRPLAY ÉQUIPE 2021/2022- FUTSAL

**DIVISION 2**

ARNOUVILLE USC

POULE A



**DIVISION 1**

OSNY UNITED



ARGENTEUIL F.C.

POULE B



Terre de jeu & d'équilibre



## LAURÉATS FAIRPLAY ÉQUIPE 2021/2022 SENIORS F

DIVISION 1

MARLY LA VILLE E.S.



## LAURÉATS FAIRPLAY ÉQUIPE 2021/2022 SENIORS

DIVISION 4

PRESLES U.S.L. FOOTBALL



POULE A

COURDIMANCHE A.S.



POULE B

G.A.F.E.P.B.



POULE C

DIVISION 3

S.F.C CHAMPAGNE 95



POULE A

MENUCOURT A.S.



POULE B

VIARMES ASNIERES OL.



POULE C

DIVISION 2

A.S. ERAGNY F.C.



POULE A

CERGY PONTOISE F.C.



POULE B

DIVISION 1

ARGENTEUIL F.C.





## LAURÉATS FAIRPLAY CLUBS 2021/2022

CLUB < 200  
LICENCIES

ASSOCIATION SPORTIVE  
PORTUGAIS DE CERGY  
PONTOISE



CLUB >200  
<500 LICENCIES

UNION SPORTIVE  
ROISSY EN FRANCE



CLUB > 500  
LICENCIES

CERGY PONTOISE  
FOOTBALL CLUB



### ❖ Mot de fin du Président Monsieur Claude Delforge

Claude Delforge remercie une nouvelle fois les Clubs pour leur travail et leur investissement malgré la crise qui sévit toujours.

Il remercie également les différents intervenants pour leur contribution et invite les convives autour du pot de l'amitié.